



La Bonn'ACTU

JANVIER 2022 | N°13



PHILIPPE CHAVANT ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

INFORMATIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

À Bonnat, à compter du 01/01/2022, toute demande d'autorisation d'urbanisme devra être envoyée par mail à : urbanisme.bonnat@orange.fr ou bien faite en ligne sur service-public.fr, onglet logement/urbanisme. Le dépôt papier doit demeurer l'exception.

Ces démarches peuvent s'effectuer sur le site : service-public.fr. Une assistance est disponible sur ce site pour vous aider à choisir l'autorisation d'urbanisme qui convient à votre projet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



CALENDRIERS DE COLLECTE DES DÉCHETS



Les calendriers de collecte des déchets sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également sur le site internet, la page facebook ou l'application mobile de la Mairie.

Ils sont aussi téléchargeables sur le site d'Evolis23 en vous rendant sur le lien suivant : <https://www.evolis23.fr/teomi/jour-collecte-2/>



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 et 24 AVRIL 2022

Vérifiez à tout moment votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote sur service-public.fr

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales



INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022

- sur service-public.fr
- en Mairie
- par courrier

(Formulaire cerfa n°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)



UNE DEUXIÈME VIE POUR MON SAPIN DE NOËL

Votre commune et Evolis 23 récupèrent vos sapins de Noël.

Vous êtes habitant de la commune et vous souhaitez participer à l'opération broyage de sapins de Noël ?

Rien de plus simple, déposez votre sapin :

PLACE DU CHAMP DE FOIRE (côté aire de jeux)
dans l'emplacement prévu à cet effet.



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES BASSE TENSION ET TÉLÉCOM

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Allez et Cie.

Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits au droit du chantier.

L'accès aux riverains est toutefois maintenu. **Les déviations sont mises en place par l'entreprise Allez & Cie et sont sous sa responsabilité.**

Déviations Intramuros :

- Du 03 janvier au 15 février (travaux sur "l'Avenue de la Liberté" partie basse, de la Trésorerie jusqu'au croisement de la route d'Aigurande) :
 - AIGURANDE - GENOUILLAC : Par la RD n°6 "Rue Georges Sand" et "Rue Grande" et n°15 "Avenue du Château" dans les deux sens de circulation.
 - AIGURANDE - GUÉRET : par la RD n°6 "Rue Georges Sand" et "Rue Grande" dans les deux sens de circulation.
 - AIGURANDE - CHENIERS : par la RD n°6 "Rue Georges Sand" et RD n° 15 "Rue de la Paix" dans les deux sens de circulation.

Tenez-vous informés de l'évolution du chantier sur notre page Facebook et sur notre site internet, rubrique "Actualités" Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.



SORTIR

À 15h00

Disney
ENCANTO
LA FANTASTIQUE
FAMILLE MADRIGAL

MERCREDI 12 JANVIER

À 20h30

Les Bodin's
EN THAÏLANDE

CINEMA

SALLE DES FÊTES
DE BONNAT

VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MILLE PAGES

Nuit de la lecture à la médiathèque avec France Quatromme autrice d'albums et conteuse.
RDV avec les petits et leurs parents.



Soirée contes
« habits de nuit et de lune »
Samedi 22 janvier
à partir de 17h30



Uniquement sur inscription au 05/55/81/09/66 (jauge limitée)



<https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/>

Entrée libre
aux conditions
sanitaires en
vigueur

PRÉVENTION

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE



Incolore, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible. Il est à l'origine de nombreuses intoxications en période hivernale. En Creuse, l'hiver dernier, 8 personnes ont été intoxiquées, les principales causes étant l'utilisation de chauffage d'appoint et l'absence d'entretien des appareils de chauffage.

Il est important de rappeler les bons gestes pour réduire les risques d'intoxication comme :

- Faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau utilisant des combustibles et faire ramoner les conduits de fumée par des professionnels
- Aérer tous les jours au moins 10 minutes le logement
- Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant

LE CHAI



DU NOUVEAU AU CHAI

Les ateliers numériques reprendront **dès le 7 janvier 2022**. Il reste des places, que vous soyez grand débutant ou déjà à l'aise avec les outils informatiques !

Les espaces de travail partagé sont également disponibles pour vous aider à développer vos projets professionnels et de formation.

Renseignements et inscriptions :

A l'accueil du Chai, 22 rue Grande (du mardi au jeudi de 10h à 17h30 et le vendredi de 10h à 15h)

05 44 30 07 66 - lechai@portesdelacreuseenmarche.fr -

Service de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche.

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE



Du 31 au 6/01 : Pharmacie de Bonnat
Du 7 au 13/01 : Pharmacie de Genouillac
Du 14 au 20/01 : Pharmacie du Château (Boussac)
Du 21 au 27/01 : Pharmacie de l'église (Clugnat)
Du 28/01 au 03/02 : Pharmacie de la place (Boussac)

**Sous réserve de modifications,
en cas de changement, contactez le 3237.**



Mairie

05.55.62.10.38
mairie.bonnat@orange.fr

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h45-17h
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

CONTACTS

Maison France Services

05.55.62.85.04
bonnat@france-services.gouv.fr

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h45-17h
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

Médiathèque Mille Pages

05.55.81.09.66
bibliotheque.bonnat@orange.fr

Mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h et 14h-18h
Jeudi et samedi : 9h-12h

